

un signe qu'ils deviennent malades, ce qui arrive le plus souvent durant l'époque critique de la mue. Il faut alors redoubler de soins et les nourrir, au lieu du pât ordinaire, de pigeons vivants; c'est à cela que se borne la science pharmacologique des fauconniers modernes, et cette panacée tient lieu de tous ces nombreux remèdes employés autrefois par leurs confrères.

Les fauconniers ont des procédés aussi simples qu'ingénieux pour remédier aux accidents qui arrivent au pennage des oiseaux. Si une plume se trouve rompue ou froissée, on la coupe pour en séparer la partie détruite, que l'on remplace par une plume correspondante de la même espèce d'oiseau, par conséquent absolument semblable et coupée de manière qu'elle se joigne parfaitement à l'autre plume. Après avoir trempé préalablement l'aiguille à enter dans une solution de sel ou dans du vinaigre, on la fixe d'abord dans la nouvelle plume, et puis on l'attache à celle qui tient à l'oiseau, que l'on fait prendre sur le poing par une deuxième personne lors de cette opération. Nous ne parlerons pas des blessures que peuvent recevoir les oiseaux de chasse; si elles sont légères, elles guérissent d'elles-mêmes; si, au contraire, elles touchent aux parties nobles, ou si l'oiseau s'est rompu l'aile, la cuisse ou la jambe, la guérison, si elle a lieu, est ordinairement de nature à rendre l'oiseau de nulle valeur pour la chasse.

Il arrive souvent que les oiseaux sont incommodés par la vermine. On se sert, pour les en débarrasser, d'une infusion de tabac mêlée avec de l'eau-de-vie. Après avoir mouillé de ce liquide le bec, la nuque, les jointures de l'aile, le croupion et les pieds des oiseaux, on fait sortir, au moyen de la fumée de tabac, la vermine qui ne tarde pas à mourir, dès qu'elle a touché aux endroits mouillés par ce liquide. Comme il faut avoir soin de ne pas endommager le pennage de l'oiseau, il est nécessaire de se faire seconder par deux aides, lors de la première partie de cette opération qui s'appelle laver l'oiseau, l'un pour mettre et retenir l'oiseau sur un coussin posé sur une table, l'autre qui est placé au côté gauche pour tenir les serres de l'oiseau. Deux personnes suffisent pour exécuter l'autre partie de l'opération qui s'appelle fumer l'oiseau; l'une, se plaçant devant, l'autre derrière l'oiseau que l'on a attaché sur la perche. On se sert, à cet effet, d'une pipe de terre cuite dont on a enlevé la moitié du tuyau; après l'avoir remplie de tabac léger et en avoir enveloppé d'étoupe le fourneau, on allume la pipe et prenant alors le fourneau à la bouche, on

chasse la fumée par le tuyau que l'on introduit entre les plumes.

Nous avons déjà dit plus haut qu'on a l'habitude d'émousser les ongles et le bec des oiseaux nouvellement pris; cette opération se répète ordinairement trois fois par an ou toutes les fois que les parties dont nous venons de parler se sont développées au point de pouvoir infliger des blessures trop profondes, soit à la main du fauconnier, soit aux hérons destinés pour les leçons d'affaitage ou auxquels on veut rendre la liberté, soit enfin à d'autres faucons, s'il arrive que ces oiseaux s'attaquent entre eux, au lieu de poursuivre le gibier.

Le cabinet destiné pour les oiseaux de chasse doit être plus ou moins spacieux, suivant le nombre d'oiseaux que l'on se propose d'y enfermer. Les fenêtres de ce cabinet sont pourvues de volets que l'on ferme à l'approche de la nuit, pour ne les ouvrir le jour suivant que quand les oiseaux ont rejeté la pelotte. Ce cabinet est garni des deux côtés de perches placées à une distance des murs de trois à quatre pieds et à une hauteur de cinq pieds du sol que l'on couvre à cet endroit d'une couche épaisse de sable. Ces perches sont d'un diamètre d'environ deux pouces et demi, couvertes en dessus de paille et revêtues de linge grossier ou de flanelle; au dessous de ces perches est suspendu un linge, large environ de deux pieds, afin d'empêcher que les oiseaux, en volant et revolant, ne s'entortillent autour de la perche. En mettant plusieurs oiseaux sur une perche, il est essentiel de les éloigner les uns des autres à peu près à deux pieds de distance. Les perches destinées pour les oiseaux niais, pour les oiseaux malades ou en général pour tous les oiseaux lors de l'époque de la mue, s'appellent blocs; ce sont des billots hauts d'un pied, plus larges à la base qu'en dessus où ils offrent un diamètre d'environ neuf pouces, et pourvus au centre d'un crochet en anneau par lequel on passe la longe en attachant le faucon sur le bloc; on garnit ces blocs de gazon, lorsqu'il s'agit d'y mettre les oiseaux niais. Chaque oiseau a son nom particulier ¹⁾ indiqué sur une étiquette que l'on attache aux perches. Le cabinet où l'on enferme les faucons sert en outre de lieu de dépôt pour les divers outils et instruments de fauconnerie. Quant aux oiseaux de bas vol, au lieu de les enfermer dans des cabinets, on établit leur perche dans un lieu quelconque où ils sont à l'abri de la pluie, et l'on préfère même les lieux fréquentés, afin qu'ils prennent l'habitude de voir continuellement des hommes et des chiens.

DE L'ÉDUCATION ET DE L'AFFAITAGE DES OISEAUX DE CHASSE.

L'art d'affaiter les oiseaux de chasse a été de tout temps regardé comme une science digne de captiver l'attention et qui atteste au plus haut degré le pouvoir que l'homme exerce sur les animaux ²⁾. Si l'on peut appeler l'art de dresser le chien

pour la chasse un triomphe obtenu par l'homme sur les animaux, l'art de dresser les oiseaux pour le même but doit au premier abord exciter bien davantage l'étonnement; car, dans le premier cas, il s'agit d'un animal domestique doué d'un

¹⁾ L'usage de donner des noms aux oiseaux est ancien; il existait déjà, comme nous le verrons plus tard, du temps de l'empereur Frédéric II. D'Arvesani fait mention de plusieurs faucons célèbres et vante particulièrement un grand tout blanc que possédait Louis XIII. Voici quelques noms de faucons qui ont successivement appartenu au «chalking» chez: César, Napoléon, Prince of Orange, Duc of Wellington, Oliver Cromwell, Chassé, Sultan, Duc, Lot, Marston, Firebrand, Comet, Rocket, Bulldog, etc. — On trouve dans d'Arvesani entre autres les noms suivants:

la Perle, le Cora, Bataouga, le Glorieux, le Réal, la Bannière, le Faucon, le Bazzou, le Gentilhomme, etc. — ²⁾ Linné lui-même, après avoir dit dans son *Système de la nature*, 12^e édit., t. p. 127: «Ars supponit Falcones Gaudacha et Latio, insipientes, venandi Gaudachia, Ardus, Avicula, etc. propriis artificibus commissa, in hauriant impetum, cibanda etiam a «mulo», ajunt plus hoc «Falconis ars ad occupationem et venantem instrumenti Falconis tenent in «Sensation».

naturel docile et de l'instinct de sociabilité, tandis que dans le second cas on a affaire à des animaux nouvellement réduits à la captivité, qui occupent parmi les êtres organisés une place beaucoup moins élevée que le chien, et dont le caractère est sauvage, farouche et insociable. En réfléchissant cependant sur les motifs qui engagent l'un et l'autre de ces animaux à obéir à la volonté de leur maître, on s'aperçoit que ces motifs sont de nature très diverse, quoiqu'il paraisse exister une grande analogie entre les effets obtenus dans l'un et l'autre cas. Il suffira, pour justifier cette observation, de mettre en parallèle le chien et les oiseaux de chasse, et d'examiner de plus près les dispositions et les facultés intellectuelles dont ces animaux sont doués.

Le chien vivant en compagnie, soit à l'état primitif, soit lorsque de la domesticité il est retourné à l'état sauvage, doué de l'instinct de sociabilité et d'une espèce de prédisposition à s'attacher à l'homme, et s'habituant facilement à une nourriture tirée du règne végétal, est de tous les animaux celui que l'homme a choisi de préférence pour compagnon. Nous le voyons en effet comme tel depuis l'époque la plus reculée de l'histoire des peuples. Dissemblable du chat qui, vivant solitairement à l'état sauvage et ne possédant l'instinct de sociabilité qu'à un degré assez inférieur, s'attache plutôt aux habitations qu'à l'homme même, le chien est devenu l'animal domestique par excellence, et il a lié son existence à celle de l'homme; s'assujettissant complètement à la volonté de son maître, il développa successivement toutes ces qualités que nous admirons dans cet intéressant animal, et perfectionna ses facultés intellectuelles au point de surpasser sous ce rapport tous les autres animaux. De temps immémorial vivant et se propageant dans la domesticité, transplanté d'une région à une autre, dans les contrées les plus diverses, dans des pays dont la surface a éprouvé par la main de l'homme tant de changements qu'en échappant de l'esclavage il ne pourrait plus subsister à l'état sauvage, et s'étant habitué de bonne heure à toutes sortes d'aliments, le chien a successivement subi d'innombrables modifications, et il s'est formé dans l'espèce primitive de cet animal un grand nombre de races plus ou moins différentes les unes des autres. L'homme continuellement occupé à cultiver ces qualités du chien qui pouvaient lui être utiles, a aussi de son côté contribué à changer la nature de cet animal. Observant que de tous les sens du chien, l'odorat est celui qui contribue le plus à seconder cet instinct naturel qui le porte à chercher et à poursuivre le gibier, l'homme a formé successivement les diverses races des chiens de chasse, parmi lesquelles le chien d'arrêt occupe le premier rang, parce que c'est la race dont l'éducation a été portée au plus haut degré de perfection.

En examinant les dispositions naturelles des oiseaux dont on se sert pour la chasse, on trouve précisément le contraire de tout ce que nous venons de dire du naturel du chien. Ces animaux occupent comme les oiseaux en général, parmi les êtres organisés, une place moins élevée que le chien et la plupart des autres mammifères, et s'ils surpassent le chien par la grande perfection de leur organe visuel, celui de l'odorat joue au contraire un rôle tout-à-fait subordonné. Ces oiseaux ne sont pas doués d'une prédisposition à s'attacher à l'homme, et n'en sentent pas

non plus le besoin. Chaque individu, pris isolément, possédant les moyens de pourvoir à son existence, ces oiseaux mènent toujours une vie solitaire, et s'ils se réunissent par couple, ils n'y sont poussés que par l'instinct de propager leur espèce et non par celui de la sociabilité. Doués d'une force extraordinaire et se nourrissant exclusivement de proie vivante, ces êtres ont le caractère sanguinaire, vorace et sauvage. Nuisibles à l'homme, puisqu'ils viennent enlever les animaux qui lui sont utiles, ils sont continuellement exposés à des poursuites de tout genre; au lieu de se rapprocher de l'homme, il le fuient et leur naturel insociable, loin de diminuer, prend au contraire un caractère farouche. Ne se propageant jamais dans la captivité, leur race entière reste libre, et les individus isolés que l'on parvient à apprivoiser, ne servent l'homme, ni par attachement, ni de leur propre mouvement, et ils ne tardent pas à retourner à l'état sauvage dès qu'ils sont contraints ou qu'ils ont l'occasion de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Rendus à la liberté, ils savent, n'importe où ils se trouvent, se procurer de quoi subsister; les changements artificiels opérés sur la surface de la terre ne sont pas pour eux des obstacles qui les empêchent de reprendre leurs habitudes primitives; au lieu d'être, pour ainsi dire, attachés au sol comme le chien, ils vivent dans un élément qui ne met aucune borne à leurs excursions, et ils sont pourvus des moyens de se transporter en peu de temps d'un point à un autre et d'aller à la recherche des lieux qui leur offrent les conditions nécessaires à leur existence.

Il résulte de ces observations que n'étant pas doués de ces qualités que l'homme a cultivées dans le chien pour en faire un animal domestique docile et obéissant, les oiseaux de chasse ne sont pas non plus susceptibles d'être instruits au moyen de cette espèce d'éducation intellectuelle que l'on donne au chien d'arrêt, et qu'il n'est d'autre moyen pour les faire obéir à leur maître et agir selon sa volonté, que de tirer parti de celui de leurs penchants innés qui est le plus prononcé chez eux, c'est à dire, leur voracité. Les oiseaux de proie avalant à la fois une grande quantité d'aliments qui les rendent pour quelque temps pesants et incapables de faire de nouvelles poursuites, l'homme a trouvé dans cette manière de vivre l'indication des moyens de pouvoir gouverner à son gré ces animaux; il les a soumis à sa puissance, en réglant leur passion dominante au point que, rendus à la liberté, ils n'en ont pas tout de suite la conscience, et ils se laissent entraîner par le besoin de satisfaire leur avidité à se jeter sur le gibier qu'on leur indique, à poursuivre des animaux auxquels ils ne font jamais spontanément la chasse, et même jusqu'à se laisser reprendre par leur maître, lorsque celui-ci vient à leur présenter leur nourriture favorite.

Résumant ce que nous venons de dire sur le chien et les oiseaux de chasse, on voit que le chien sert son maître par attachement; il lui obéit de son propre mouvement ou poussé par la crainte de la punition; il suit son maître partout, le préfère à tout autre et ne le quitte jamais de sa propre volonté; en poursuivant le gibier, il agit par instinct, et dès que le gibier est tué, il va le chercher et l'apporte à son maître, sans jamais jouir d'une récompense quelconque; enfin, une fois dressé pour la chasse, il n'oublie plus les leçons qu'on lui a don-

nées, et si, entraîné par son penchant, il les oubliait un instant, il suffit de les lui rappeler pour le faire rentrer aussitôt dans son devoir. L'oiseau de chasse, au contraire, n'a point d'attachement pour l'homme ou pour son maître; il ne lui obéit jamais de son propre mouvement, et en servant à son plaisir, il croit dans le fait ne pourvoir qu'à ses propres besoins; des punitions exercées sur lui ne produiraient pas le moindre effet; il s'enfuit aussitôt qu'il a joui de sa liberté pendant quelques heures; en poursuivant les animaux qu'on lui fait prendre, il est moins poussé par l'instinct que par la conscience qu'il a d'obtenir, après les avoir pris, de quoi satisfaire à son appétit; il ne retourne jamais de son propre mouvement auprès de son maître qui, pour le reprendre, est obligé de l'attirer vers lui en lui présentant sa nourriture favorite; enfin, il ne retient les leçons qu'on lui donne qu'autant qu'on les lui fait exercer. Dès qu'il arrive qu'il a passé quelques jours à l'état de liberté, il faut lui faire répéter ces mêmes leçons, avant de pouvoir s'en servir pour le vol; et un intervalle plus considérable, comme par exemple, l'époque de la mue, suffit pour lui faire tout oublier, de sorte qu'il faut recommencer de nouveau son éducation, si après cette époque on veut encore l'employer pour la chasse.

Cette différence entre les dispositions du chien et de l'oiseau une fois reconnue, il s'ensuit nécessairement que pour affaïter les oiseaux de proie il faut employer des moyens très différents de ceux mis en usage pour dresser les chiens à la chasse. Quant à l'éducation du chien de chasse, tout dépend du choix de l'individu; il est de nulle valeur, s'il n'a pas le nez fin; en le dressant, il importe d'abord de lui apprendre à apporter le gibier et à obéir aux ordres de son maître qui doit le guider par la voix; comme il recherche le gibier par instinct, il s'agit seulement de réprimer les penchants naturels qui le portent à dévorer le gibier ou à le poursuivre sans en avoir reçu l'ordre. Quant aux oiseaux de chasse, il n'existe pas de signes pour reconnaître le naturel des individus; en les affaïtant pour la chasse, il est d'abord essentiel de corriger leur caractère sauvage et farouche, en les portant presque continuellement sur le poing et en les habituant à la société de l'homme et à celle des animaux; dès qu'ils sont apprivoisés, les premières leçons ont pour but de les forcer par la faim à venir auprès de leur maître, lorsque celui-ci leur présente le pât; en les dressant pour le vol, il faut toujours leur faire faire cet exercice quand ils sont à jeun, et les récompenser chaque fois qu'ils ont volé en leur distribuant leur nourriture; enfin, il est urgent d'affaïter chaque individu sur la seule espèce de gibier qu'il est destiné à voler. On voit par ces indications générales que l'affaïtage des oiseaux de chasse repose sur des principes assez simples et que l'on peut parvenir en peu de temps à apprendre la théorie de cet art. Cependant, s'il s'agit de mettre en pratique cette théorie, on s'aperçoit bientôt qu'il faut une longue expérience avant d'obtenir constamment le résultat désiré, et qu'il n'est pas moins difficile d'affaïter les oiseaux pour le vol que de les gouverner quand ils ont été lâchés sur le gibier. De là vient que cet art ne peut guère être exercé que par des fauconniers de profession, à moins que l'on ne veuille courir le risque de gêner ou de perdre les oiseaux.

Cependant ce n'est pas la seule science de dresser et de gouverner les oiseaux qui constitue le bon fauconnier. Il doit réunir encore d'autres qualités pour mériter cette épithète. Il faut avant tout que le fauconnier se voue corps et âme à sa profession, qu'il ne s'adonne à aucun vice, qu'il s'occupe de ses oiseaux avec un soin particulier qui doit même, en cas de nécessité, l'emporter sur les soins réclamés pour sa propre personne; qu'il réfléchisse sans cesse à ses occupations, afin d'inventer ces mille et mille petits procédés, ces artifices sans nombre que pour mener à bien toute affaire quelconque, il faut savoir appliquer dans chaque cas particulier. Indépendamment de ces qualités, le fauconnier doit avoir une constitution robuste, capable de résister à la fatigue, une patience à toute épreuve, et cette flexibilité de caractère qu'exige le commerce avec des hommes de toutes les classes de la société. Enfin, il ne faut avoir de prédilection pour aucune des quatre principales branches de l'art de la fauconnerie, savoir, celles de prendre les faucons, de les traiter, de les affaïter et d'exercer la chasse, à moins que les fauconniers d'une même compagnie ne conviennent mutuellement de partager entre eux ces différentes occupations.

Nous jugeons à propos, avant de terminer nos observations générales sur l'affaïtage des oiseaux de chasse, de dire quelques mots des soi-disant signes extérieurs des oiseaux, signes au moyen desquels on prétend pouvoir juger des qualités ou du caractère des individus. Les fauconniers d'autrefois, imitant l'exemple de leurs confrères arabes, ont tous sans exception parlé fort au long dans leurs ouvrages de l'importance du choix des individus. Suivant leurs propres expressions maintes fois transcrites et reportées d'un livre à un autre, il ne faut choisir que le faucon qui a « la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les malutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, allongés et nerveux aux articulations, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues. Le pennage doit être brun et d'une pièce, c'est à dire, de même couleur; la bonne couleur des mains est vert d'eau; ceux qui ont les mains et le bec jaunes et le plumage semé de taches, sont moins estimés que les autres, etc. » De nos jours, où la science de la fauconnerie a été dépouillée des préjugés, des pratiques superstitieuses qui l'ont défigurée pendant des siècles, on n'attache plus la moindre importance à ces indications; guidé uniquement par l'expérience, on a reconnu que les soi-disant différences individuelles de forme n'existent pour la plupart que dans l'imagination et qu'elles ont, si elles existent, aussi peu d'influence sur le caractère de l'oiseau que les diversités présentées par la couleur de leur plumage; on sait que les qualités des oiseaux et leur caractère individuel ne peuvent être étudiés que lors de l'affaïtage, et que ces différences individuelles de caractère, quoique souvent assez sensibles, sont rarement de nature à rendre l'oiseau de nulle valeur pour la chasse. Nos fauconniers, en choisissant les oiseaux, ne font attention qu'à leur âge, donnant la préférence aux jeunes individus, parce qu'ils sont plus traitables que les vieux que l'on tue, dès qu'on a pu se procurer le nombre requis des jeunes de l'année. Le plus souvent, on tue également ces derniers après la saison de la chasse, lorsqu'ils entrent dans la deuxième année de leur

âge, et on ne garde ordinairement pour les faire muer en esclavage que les espèces très rares ou les individus dont on a pu apprécier les bonnes qualités. Quant au choix des différentes sortes d'oiseaux de proie, il est clair qu'il dépend de l'espèce de chasse pour laquelle on se propose de les employer et de la possibilité de se procurer ces oiseaux. Cependant on préfère le plus souvent les oiseaux de passage aux niais; car tous les oiseaux perdent de leur force dans l'esclavage, et bien plus encore ceux qu'on a élevés à l'état captif.

L'affaitage des oiseaux de proie reposant, comme nous l'avons démontré plus haut, sur certains principes invariables, il s'ensuit qu'il y a une méthode générale de dresser les oiseaux applicable à tous; cette méthode cependant subit de nombreuses modifications, soit suivant les espèces que l'on se propose d'instruire, soit suivant que les individus ont été pris à l'état sauvage ou enlevés de leur nid, soit enfin suivant la chasse pour laquelle on les destine. Nous nous proposons, afin de faciliter l'étude de cet art difficile, de traiter successivement des méthodes particulières d'affaitage employées dans les divers cas que nous venons de signaler. Il convient cependant avant d'entrer dans quelques détails sur l'affaitage proprement dit des oiseaux de chasse, de parler de l'éducation des oiseaux niais, c'est à dire, de la manière de traiter ces oiseaux depuis l'époque qu'ils ont été enlevés du nid jusqu'à celle où ils ont acquis leur développement complet et où ils sont en conséquence propres à être instruits pour le vol.

Il n'y a qu'un système d'éducation commun à tous les oiseaux niais. Les points principaux qu'il convient d'observer en traitant ces oiseaux, sont de leur distribuer une nourriture abondante et de la meilleure qualité; d'avoir soin qu'il règne la plus grande propreté dans leur réduit, et de les laisser jouir aussi longtemps que possible de leur liberté; en un mot, de faire tout ce qui peut contribuer à favoriser le développement complet de leurs plumes et l'exercice de leurs forces physiques. L'aire artificielle qui leur sert de réduit se compose d'un grand panier de quatre à cinq pieds de profondeur, posé horizontalement dans un lieu retiré d'un jardin, à la portée de la main, sur les branches d'un arbre, et dont l'ouverture soit tournée vers le sud. On revêt ce panier en-dessus de gazon pour empêcher que la pluie ne pénètre dans l'intérieur, garni à cet effet d'une couche épaisse de paille. Le couvercle de ce panier est arrangé de manière qu'il offre un plan horizontal en forme de table. Observant, quant à la manière de les nourrir, les règles que nous avons indiquées en parlant du traitement des oiseaux de chasse en général, les oiseaux niais ne tarderont pas à se développer en peu de temps au point de quitter leur aire, de se percher sur les branches des arbres ou sur les toits des habitations, et d'entreprendre peu-à-peu des excursions plus ou moins lointaines, dont ils retournent toujours spontanément, pourvu qu'on leur distribue régulièrement une nourriture abondante. On leur laisse l'exercice de cette liberté jusqu'à ce qu'ils commencent à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, en faisant la chasse à des oiseaux ou à d'autres animaux; c'est alors le moment de s'en emparer, ce qui se fait ordinairement au moyen des filets, avec lesquels on prend les faucons passagers. Si l'on veut laisser jouir de leur liberté les

oiseaux niais qui ont déjà volé, avant de recommencer leur affaitage, il est essentiel d'attacher à chacun de leurs pieds un gros grelot massif de plomb, afin de les empêcher d'aller eux-mêmes à la recherche de leur proie; il faut aussi avoir soin de fixer, sur la table adaptée à leur réduit, au moyen d'un clou, le pât qu'on leur donne, car sans cette précaution, ils emporteraient ce pât et iraient le dévorer dans quelque autre lieu; habitude propre à la plupart des faucons et qu'il convient de réprimer de bonne heure pour ne pas s'exposer, lors de la chasse, à voir le faucon charrier, c'est à dire, emporter le gibier. Les faucons niais n'étant pas employés pour la haute volerie, leur affaitage est beaucoup plus simple et moins difficile que celui des faucons passagers, dont nous nous proposons de traiter avant d'entrer dans quelques détails sur l'affaitage des oiseaux niais.

Aussitôt que le faucon de passage nouvellement pris a été porté à la maison, on le place dans une chambre obscure, où on le laisse jusqu'au lendemain attaché sur un bloc revêtu de gazon; il ne faut pas oublier de lui ôter le chaperon cette première nuit, pour qu'il puisse rejeter la pelote. Il s'agit d'abord de l'accoutumer à recevoir la nourriture de la main du fauconnier. A cet effet, on le prend, la main recouverte du gant, sur le poing et on lui présente un morceau de viande qu'on lui laisse dépecer pièce par pièce. Quelques jours suffisent pour l'appivoiser au point qu'il prend le pât avec avidité et dès ce moment on a soin de couper la viande dont on le nourrit en morceaux plats et oblongs, mais pas trop grands, pour qu'il puisse les avaler facilement. Si l'oiseau s'agit avec trop de force lorsqu'on le prend sur le poing, on lui bride l'aile et on cherche à le rendre soumis en lui mouillant les plumes par des jets d'eau ou en le plongeant même dans un vase d'eau froide. On ne le déchaperonne pas un seul instant durant cette première partie de l'éducation et on ne lui présente pendant cette époque que dure quatre à cinq jours, suivant le caractère plus ou moins fier de l'oiseau, ni des plumes ni des poils, parce qu'il ne saurait rejeter la pelote, ayant la tête couverte du chaperon. Aussitôt que l'oiseau s'est habitué à prendre avidement le pât qu'on lui présente et à se tenir tranquillement sur le poing, on le place sur la perche et on échange le chaperon de rust contre le chaperon ordinaire que l'on a soin d'ôter chaque nuit, afin que l'oiseau puisse rejeter la pelote; car après cette époque on lui présente de temps en temps des pigeons ou d'autres animaux encore couverts de plumes ou de poil. On tâche ensuite de corriger son naturel farouche, en le portant sur le poing deux fois par jour, le matin et l'après-midi, chaque fois plusieurs heures de suite, d'abord dans la chambre, puis à l'air et dans des lieux fréquentés; on lui ôte aussi de temps à autre le chaperon, lui donnant quelques beccades quand on le lui remet, et on l'accoutume peu-à-peu à prendre, la tête découverte, le pât ordinaire ou à dépecer les morceaux de viande qu'on lui présente. Pendant cet exercice on le frotte de temps à autre avec une aile de pigeon, car les oiseaux n'aiment pas qu'on les touche de la main. L'ayant ainsi traité pendant une huitaine de jours, on peut commencer les leçons préliminaires d'affaitage, sans que l'on cesse pour cela de porter journellement les faucons sur le

poing. Il est même essentiel, pour empêcher que les oiseaux ne reprennent leur caractère farouche et pour prévenir qu'ils ne deviennent trop gras, de les porter sur le poing deux fois par jour, pendant toute l'année; durant la saison de la chasse où les oiseaux sont portés journallement aux champs sur leur cage, cet exercice ne se répète que si, durant plusieurs jours de suite, on est empêché, soit par le mauvais temps, soit par d'autres circonstances, d'aller à la chasse 1).

On choisit l'heure de midi pour donner à l'oiseau les premières leçons d'affaîlage qui consistent à lui apprendre à sauter de son plein gré sur le poing de son maître. On le place à cet effet sur le dossier d'une chaise, on entortille le bout de la longe autour du petit doigt de la main gauche couverte du gant, et on tient un morceau de viande dans la main droite; après avoir ôté à l'oiseau le chaperon que l'on retient par le petit doigt de la main droite, on rapproche les mains l'une de l'autre, on se place tout près de l'oiseau et on cherche à l'inviter à venir se placer sur le poing, en lui présentant le pât et en sifflant. L'oiseau s'étant posé sur le poing de celui qui l'instruit, on lui permet de prendre quelques beccades, on le replace ensuite sur la chaise et on le fait venir de nouveau sur le poing; cet exercice se répète de suite quatre ou cinq fois par jour, et on a soin de donner bonne gorge à l'oiseau à la fin de la leçon. Augmentant de jour en jour la distance, on finit par détacher la longe et par accoutumer le faucon entièrement libre à franchir toute la longueur de la chambre pour venir se placer sur le poing du faconnier. Après avoir répété ces exercices pendant quinze jours ou trois semaines, on commence une nouvelle série de leçons, en faisant prendre au faucon dans la chambre un pigeon attaché à une filière. On tient, durant ces premières leçons, le faucon à la longe, mais par la suite on attache une créance à la longe, et on lui permet de poursuivre le pigeon dans toute l'étendue de la chambre, l'invitant à foudrer sur le gibier par un cri uniformément répété 2). Comme il est nécessaire de laisser manger au faucon le pigeon, dès qu'il l'a pris, il s'ensuit que l'on ne peut exercer cette leçon qu'une seule fois par jour. Ce n'est que lorsqu'il paraît formé à cet exercice, ce qui arrive au bout de trois à quinze jours, que commencent les leçons en plein air. Le premier jour, on le porte l'avant midi à la campagne pour lui faire prendre un bain; de retour à la maison, on choisit l'heure de midi pour lui ôter le chaperon, le faire sauter sur le poing et lui donner bonne gorge, après quoi on le laisse tranquille jusqu'au lendemain. Porté de nouveau à l'air, on répète les leçons sur le pigeon, qu'on fait voler au bout d'une filière, d'abord de très près, ensuite de plus en plus loin, jusqu'à une distance, enfin, de vingt pas, et on finit même par augmenter cette distance en faisant courir à toutes jambes la personne qui tient la filière à laquelle le pigeon est attaché. Deux à trois semaines suffisent pour cet exercice, mais on ne donne au faucon, dans la deuxième moitié de cet espace de temps, qu'une leçon tous les deux

jours, changeant en même temps son régime, de sorte qu'on lui distribue bonne gorge quand il a volé, et demi-gorge le jour suivant qui est employé à répéter les leçons qui ont pour but d'apprendre à l'oiseau à sauter sur le poing. Les faucons passagers étant ordinairement dressés pour le vol d'animaux de grande taille, il est essentiel de prendre au lieu d'un pigeon une poule attachée à une filière dont la longueur ne doit pas surpasser quinze à dix-huit pieds. Après quatre à quinze jours consacrés à cet exercice, on remplace la poule par un coq et on répète successivement cet exercice jusqu'à ce que le faucon y soit parfaitement assuré, c'est à dire, jusqu'à ce qu'il attaque le coq, sans se laisser déconcerter par les cris et les gestes de cet oiseau, ce qui n'a souvent lieu qu'au bout de deux, de quatre, quelquefois même de six semaines; il s'entend de soi-même que l'on repaît le faucon chaque fois qu'il a attaqué le coq, en lui présentant un pigeon vivant. On emploie ensuite quinze jours pour répéter toutes les leçons qu'on a successivement données au faucon, soit en plein air lorsqu'il fait beau temps, soit dans les cours des habitations ou même dans la chambre quand il fait beaucoup de vent ou de la pluie. Après cette époque, on répète encore pendant quinze jours les leçons de vol sur le pigeon, avec cette différence qu'on laisse le faucon entièrement libre, tandis que le pigeon reste attaché à la créance. Ces leçons terminées, il est nécessaire d'instruire en commun les deux faucons qui sont destinés à voler ensemble. On leur fait d'abord voler le pigeon attaché à la créance; ensuite on attache aux pieds du pigeon une ficelle longue d'environ vingt pieds, et qui l'empêche de prendre l'essor ou de voler avec trop de vitesse; à chaque leçon suivante, on enlève une partie de la ficelle, de sorte qu'à la fin elle n'a plus qu'environ cinq pieds de longueur. Dès que les faucons sont accoutumés à voler en compagnie et à se laisser reprendre quand on les leurre avec du vil, on peut regarder comme terminées les leçons que nous venons de décrire et dont l'exercice a occupé un espace de temps de quatre à cinq mois; alors on peut commencer les leçons de vol sur l'espèce de gibier pour laquelle les faucons sont destinés.

Nous nous proposons de traiter premièrement de l'affaîlage des faucons pour le vol du héron. On n'emploie pour cette chasse que le faucon blanc, le faucon d'Islande, le gerfaut et le faucon passager, à l'exception de son tiercelet. Il faut d'abord tâcher de se procurer des hérons. On prend ordinairement ces oiseaux en appliquant sur leur nid, vers le soir, un neud coulant; se cachant ensuite sous le vent, à une distance de vingt pas de l'arbre sur lequel le nid du héron est placé, et tenant de la main le bout libre de la ficelle qui fait partie du neud coulant, on le reserre dès que le héron s'est perché sur son nid. Cet oiseau étant pris, on l'enferme dans un lieu obscur après lui avoir sillé les yeux; cette opération consiste à passer, au moyen d'une aiguille à coudre, un fil fin par la paupière inférieure de chaque œil et à tordre sur le sommet de la tête les deux fils, de manière que les paupières soient levées si haut qu'elles couvrent parfaitement

1) Il arrive quelquefois que les faconniers, trop pressés pour porter les faucons tous les jours, préfèrent les placer sur la cage suspendue au plafond d'une chambre, de sorte qu'en balançant cette cage, les oiseaux éprouvent un mouvement oscillant, mais cette manière de tenir les oiseaux est désapprouvée par tous les bons faconniers et ne s'exerce plus aujourd'hui. On lit même dans plusieurs ouvrages de faconnierie que, pour apprivoiser le faucon, on avait entrepris l'habitude de le placer dans un grand cercueil de bois suspendu quelque part, et que l'on se contentait d'agiter pendant plusieurs jours et plusieurs

fois de suite, sans permettre à l'oiseau un instant de repos. Cependant tous les faconniers savent que ces moyens violents, au lieu d'apprivoiser les oiseaux, contribueraient au contraire à les rendre plus farouches et qu'ils peussent même de moment en moment se débarrasser de leurs liens physiques et en venir à se tuer, dire que l'on parvient, au moyen de ce traitement, à faire oublier à l'oiseau son origine et son ancienne indépendance, c'est faire un conte difficile à croire. — 2) Les faconniers hollandais et anglais se servent de l'interjection «hallo, hallo», pour attirer le faucon.

le globe de l'œil. Les hérons refusant presque toujours de prendre de la nourriture lorsqu'ils sont en esclavage, il faut les y contraindre, en mettant tous les jours quelques morceaux de viande dans leur gosier et en y versant un verre d'eau; il est même nécessaire pour empêcher que le héron ne rende les aliments qu'on lui a fait prendre de cette manière, de lui serrer légèrement la partie supérieure du cou au moyen d'un gros fil. On choisit pour les premières leçons de vol sur le héron une prairie ou quelque autre plaine située dans le voisinage des habitations. Après y avoir porté les faucons et le héron, l'un des fauconniers place, en mettant le genou gauche en terre, le héron sur le sol; il le désille, lui applique les étuis à la pointe du bec, lui couvre la tête d'un mouchoir et le retient ainsi, de telle sorte qu'il ne peut se remuer. L'autre fauconnier se tient debout derrière le premier, un peu du côté gauche, et derrière lui se place un troisième fauconnier portant, ainsi que le second, un faucon sur le poing, afin que les leçons puissent se succéder sans interruption. Le tout étant disposé comme nous venons de le décrire, le premier fauconnier lâche le héron qui se trouve attaché à une longue filière; le second fauconnier décapronne aussitôt le faucon que l'on tient également attaché à une filière et il le jette; celui-ci ne tarde pas à se précipiter sur le héron, et dès qu'il l'a lié, les fauconniers accourent le plus vite possible pour lui présenter un pigeon vivant qu'on lui fait dépecer sur le héron même. On observe pendant ces leçons, à l'égard de la distance à laquelle on fait voler le héron, les mêmes règles que dans les leçons de vol sur le pigeon. Au bout de quinze jours, on répète ce même exercice deux à trois fois sur un terrain découvert assez étendu, comme par exemple, une bruyère; on laisse alors le faucon voler librement et au lieu de tenir le héron à la filière, on lui attache simplement à l'un des pieds une ficelle longue d'environ vingt pieds, et destinée à empêcher le héron de monter trop haut dans les airs. Dans les deux ou trois leçons suivantes, on fait voler deux faucons de compagnie sur le héron qui est également tout à fait libre pendant cet exercice. Les jours suivants, on se rend l'après-midi dans une bruyère pour attendre les hérons qui, retournant de la pêche et s'étant gorgés de poissons, s'acheminent lentement et à des hauteurs peu considérables vers les bois qui leur servent de retraite; en jetant dans les premiers jours les faucons aux hérons dont le vol est peu élevé et successivement à ceux qui volent plus haut, on viendra bientôt à bout d'assurer les faucons pour ce vol. Cette série de leçons de vol sur le héron n'étant terminée qu'au bout de deux mois et étant précédée de quatre à cinq mois de leçons préparatoires, il s'ensuit qu'il faut à peu près un espace de six à sept mois pour affaïter complètement les faucons pour le vol du héron.

L'affaïtage des faucons sur le milan se fait absolument de la même manière que l'affaïtage du faucon sur le héron, avec cette différence cependant que l'on met à l'escap, durant la dernière série de leçons, un milan au lieu d'un héron. Les meilleurs oiseaux pour ce vol sont les faucons blanc et d'Islande, le gerfaut et le sacre; on y emploie aussi, mais avec moins de chances de succès, le sacret et le faucon de passage.

Lorsqu'on veut affaïter des faucons pour le vol du lièvre ou

du lapin, il est nécessaire de les instruire d'abord à voler le pigeon, le poulet et le coq, absolument comme on fait avec les faucons destinés pour le vol du héron ou du milan. Cet affaïtage préparatoire terminé, on prend une peau de lièvre remplie de foin que l'on fait trainer par la chambre au moyen d'une ficelle, tandis que l'on jette le faucon qui est attaché à la créance. Dès que l'oiseau a parfaitement compris ces leçons, on les répète à la campagne, faisant trainer la peau de lièvre d'abord doucement, puis rapidement par une personne qui court à toutes jambes, et à la fin, par un piqueur monté à cheval, qui emporte le lièvre en partant au grand galop; il est inutile de dire qu'on laisse voler librement le faucon pendant ces dernières leçons. On recommence ensuite toute cette série de leçons, en remplaçant la peau de lièvre par un lièvre privé et élevé en domesticité, et en finissant par laisser courir le lièvre librement. Le faucon commun, le sacre et le tiercelet de gerfaut étant trop faibles pour le vol du lièvre, on n'y emploie que les faucons blanc et d'Islande, ainsi que le gerfaut. Ces grandes espèces cependant sont, à cause de leur force, capables plus que toutes les autres d'emporter le gibier qu'elles ont pris; pour prévenir cet inconvénient, il est nécessaire de leur apprendre à venir, en les attirant avec le leurre, sur une planche placée sur le sol et sur laquelle est attaché un morceau de viande, et de répéter cet exercice à la campagne toutes les fois que ces oiseaux retombent dans le défaut dont nous venons de parler. Il faut par cette même raison, en leur donnant des leçons de vol sur le pigeon, attacher toujours une ficelle aux pieds de ce dernier.

Quant aux faucons niais, il s'en faut de beaucoup que leur affaïtage soit aussi long, aussi pénible que celui des faucons passagers, non pas seulement par la raison que, élevés en captivité, et moins farouches que les faucons pris à l'état sauvage, ils sont plus facilement apprivoisés, mais aussi parce qu'on ne peut les employer, du moins dans la première année, à la haute volerie. La principale différence entre l'affaïtage des faucons de passage et celui des faucons niais, consiste en ce qu'on ne leurre jamais ces derniers avec du vif, mais toujours avec le leurre même; que l'on n'emploie pour les instruire que des pigeons et jamais le poulet ou le coq; enfin, qu'on leur apprend à voler d'amont, c'est à dire, au-dessus des fauconniers et des chiens, même avant que le gibier se soit levé. Pour affaïter complètement les faucons niais, on s'y prend de la manière suivante. Après s'en être emparé au moyen du filet au moment qu'ils ont acquis leur développement complet, on leur met le chaperon, des entraves et un ou deux petits grelots; on les porte dans le perchoir où on les attache sur le bloc; puis on se retire. Au bout de quelques heures, on rentre dans le perchoir, on prend le faucon sur le poing pour l'accoutumer à s'y tenir tranquille, et on le porte par la suite, deux fois par jour, chaque fois plusieurs heures de suite sur le poing, le traitant absolument comme les faucons de passage. Dès que le faucon est apprivoisé, on lui apprend d'abord à sauter du bloc sur le poing; puis on jette un morceau de viande à terre et lorsqu'il l'a dévoré, on le rappelle sur le poing, en lui présentant le pât. Ces leçons terminées, on commence à lui faire connaître le leurre; à cet effet on le lui présente convenablement acharné, en se pla-

cant d'abord à une petite distance et s'éloignant successivement de plus en plus du faucon qui ne manquera pas de sauter ou de fondre sur le leurre pour en enlever le pât. Dans les leçons suivantes, on jette le leurre par terre, d'abord très près du faucon, ensuite, de jour en jour, à des distances plus considérables, et à la fin, aussi loin que possible; ayant soin de s'approcher doucement du faucon quand il est occupé à dépecer le pât qui est attaché sur le leurre, et de se promener lentement autour du faucon en sifflant. Quant le faucon a compris ces leçons dont les dernières se donnent dans la campagne, on se rend, le faucon sur le poing, dans un lieu découvert, et faisant agiter le leurre par une personne placée à une certaine distance, on jette le leurre qui dès lors n'est plus attaché à la créance; le faucon s'étant approché du leurre, on jette celui-ci en l'air, mais de telle sorte que l'oiseau ne puisse se heurter contre le leurre ni l'atteindre avant qu'il soit tombé à terre. Après avoir plusieurs fois répété cet exercice, on prend, au lieu de le jeter en l'air, le leurre dans la main, au moment que le faucon veut fondre dessus, et le laissant passer, on agite de nouveau le leurre, appelant le faucon du geste et de la voix; mais dès que l'on s'aperçoit que le faucon se décourage, on jette le leurre en l'air et on permet au faucon de manger le pât qui y est attaché. On a aussi soin, par la suite, de changer continuellement de place en agitant le leurre, afin d'accoutumer le faucon à suivre partout le fauconnier en volant au-dessus de lui; mais dès que le faucon a compris cette leçon, il faut cesser de l'exercer, car sans cela le faucon prendrait l'habitude de voler bas; ce qui serait un grand inconvénient dans un oiseau destiné à la chasse de la perdrix. Lorsque le faucon est assuré à cet exercice, on lui apprend à connaître l'espèce de gibier pour la chasse duquel on veut l'employer. On se promène à cet effet dans les champs, on met le faucon en amont et on fait lâcher par un aide-fauconnier placé à une certaine distance, un oiseau de l'espèce que le faucon est destiné à voler. Si on a soin, durant les premières leçons, de tenir le gibier attaché à une ficelle, et de repaître le faucon toutes les fois qu'il a pris le gibier, le faucon sera en peu de temps suffisamment instruit pour le vol auquel on le destine. On se sert de préférence des faucons niais pour voler la perdrix, la corneille, la pie, le canard et d'autres oiseaux; cependant, si à défaut de mieux, on veut employer les faucons niais pour la haute volerie, on doit alors choisir des individus d'une ou de plusieurs mues et les affaîter absolument de la même manière que les faucons de passage.

L'émérillon étant doué d'un caractère familier, trois à quatre semaines suffisent ordinairement pour l'affaîter complètement; aussi ne lui met-on le chaperon que lorsque du lieu où on l'a pris, on le transporte à la maison. Après l'avoir apprivoisé en le portant comme d'habitude tous les jours, et lui avoir appris à sauter sur le poing, on répète cet exercice en plein air, plaçant l'oiseau sur une branche d'arbre, d'abord attaché à une ficelle, puis en liberté. Au bout de quinze jours, on lui fait connaître le gibier auquel on le destine, procédant absolument de la même manière comme nous venons de le décrire pour les faucons niais. On peut se servir de l'émérillon pour

le vol de toutes sortes de petits oiseaux, particulièrement pour celui de l'alouette, comme aussi pour celui de la bécassine, du pluvier ou d'autres espèces semblables. On l'affaîte souvent de voler en compagnie, jetant à la fois deux oiseaux sur le gibier. Il paraît que l'on se servait autrefois d'un émérillon lors du vol du héron, afin de faire mieux monter les faucons destinés à ce vol¹⁾.

L'affaîtage de l'autour exige beaucoup moins de connaissances que celui des faucons. On préfère ordinairement les branchiers aux autours niais ou de passage. On observe à l'égard de l'éducation des autours niais les mêmes règles que pour les faucons niais, et on ne met le chaperon aux autours branchiers ou de passage que durant les deux premiers jours de leur captivité; car l'autour, comme les autres oiseaux de bas vol, volant moins vite que les faucons, il est essentiel qu'il aperçoive le gibier et qu'il fonde dessus au moment même que celui-ci se lève. Comme il est nécessaire que l'autour s'accoutume de bonne heure au bruit et comme on ne tient ordinairement qu'un ou deux de ces oiseaux à la fois, on a soin de les garder dans l'endroit des habitations le plus fréquenté des hommes et des chiens, et on établit en outre, pour les y mettre quand il fait beau temps, une perche entre deux arbres d'un jardin ou de quelque autre lieu où il y a un fréquent passage de monde. Les entraves pour l'autour sont pourvues, ainsi que nous l'avons dit précédemment, d'une pièce de plus que celles destinées pour les autres oiseaux de chasse; cette pièce appelée le courtrier étant en quelque sorte une prolongation des jets, elle contribue par cette raison à ce que l'autour, qui a l'habitude de se débattre souvent sur la perche, puisse aisément la regagner; aussi s'en sert-on parce qu'elle se détache plus facilement que les vervelles et que l'on peut par conséquent lâcher l'oiseau plus vite qu'en faisant usage des entraves ordinaires; par la raison inverse, on n'emploie jamais le courtrier pour les faucons; car, ces oiseaux étant rapprochés les uns des autres sur la perche ou sur la cage, il serait dangereux de leur laisser trop de latitude pour se remuer, parce qu'ils pourraient se blesser mutuellement ou se gêner le plumage. En commençant à affaîter l'autour, il importe avant tout de l'apprivoiser à force de le porter sur le poing; pendant cet exercice, on lui permet de prendre de temps en temps quelques beccades du tiroir ou d'un morceau de viande qu'on lui présente. On lui apprend ensuite à sauter sur le poing, le plaçant tantôt sur le sol, tantôt sur la perche ou sur une branche d'arbre, de jour en jour à une distance plus considérable; pour l'attirer, on lui présente en sifflant un morceau de viande ou le tiroir. Ces leçons terminées, on l'affaîte pour le gibier qu'il est destiné à voler. Comme on n'emploie guère l'autour que pour le vol de la perdrix, il suffit pour l'y instruire, de lui faire prendre plusieurs fois des perdrix privées qu'on lâche dans les champs, d'abord attachées à une ficelle, puis volant librement. Lorsqu'on veut employer l'autour pour le vol du lapin, on n'a pour l'assurer complètement à cette chasse qu'à lui faire prendre deux à trois fois un lapin privé et ensuite un lapin sauvage.

Quant à l'épervier, on l'affaîte absolument de la même manière que l'autour; mais on ne se sert pour cet oiseau-là que

¹⁾ De Thou, *Remontrances*, p. 24.

des entraves ordinaires, et on n'emploie presque jamais le mouchet pour le vol. On parvient quelquefois en moins de quinze jours à assurer l'épervier pour cet exercice. On s'en sert ordinairement pour le vol du perdreau, de la caille, du râle de genêt et de toutes sortes de petits oiseaux.

Il n'y a que peu d'exemples que l'on ait affaîté chez nous des aigles 1), soit parce qu'on ne peut se procurer que difficilement ces oiseaux, soit parce que nos contrées ne produisent pas de grands mammifères vivant dans les plaines et pour la chasse desquels on emploie ordinairement les aigles, soit enfin parce qu'ils sont trop pesants pour être portés sur le poing. On ne peut se servir pour la chasse que des aigles proprement dits ou de terre, c'est à dire, de ceux dont les pieds sont emplumés jusqu'aux doigts. On préfère les aigles

niais que l'on affaîte à voler au-dessus des chiens 2), quand ceux-ci parcourent les plaines à la recherche du gibier, absolument comme on le fait en employant les faucons niais pour le vol de la perdrix.

Notre description de l'affaîtage des divers oiseaux de proie étant terminée, nous n'avons qu'à faire observer que l'on retient, lors de la chasse, tous les oiseaux par les jets qui restent attachés à leurs pieds, ainsi que les sonnettes, même quand ils volent; par conséquent en se servant des entraves ordinaires, il faut, avant de jeter les oiseaux sur le gibier, détacher les vervelles et la longe, tandis qu'il suffit, en chassant avec l'autour, de détacher le courrier des jets, et de laisser réuni ce premier à la longe que l'on attache à la fauconnière pendant que l'oiseau vole.

DE LA MANIÈRE DE CHASSER A L'OISEAU ET DES DIFFÉRENTS VOLS EN USAGE EN EUROPE.

De toutes les chasses à l'oiseau, c'est la haute volerie du héron et du milan qui présente le spectacle le plus imposant et qui par cette raison a été regardée, de tout temps, comme infiniment plus noble que les autres vols, et seule digne de porter le nom de vol royal 3). Le milan étant toutefois un oiseau beaucoup plus rare que le héron et se trouvant, même dans les lieux qu'il a l'habitude de fréquenter, en nombre comparativement peu considérable, il est rare que l'on puisse se livrer exclusivement à la chasse de cet oiseau. Il en est de même du vol du héron dans des contrées que ces oiseaux n'habitent qu'en petit nombre, où ils ne nichent pas en société et où l'on est par conséquent obligé d'aller à la recherche des individus isolés. Dans les contrées, au contraire, où il existe de grandes héronnières situées au milieu de plaines découvertes, incultes et susceptibles d'être parcourues dans toutes les directions à cheval et à pied, on peut exercer le vol du héron en grand et pendant plusieurs mois de suite; cette chasse offre alors sans contredit un divertissement à la fois noble et magnifique, auquel ne peut être comparé nul autre exercice de ce genre 4). Cependant, ces grandes héronnières existent en très petit nombre; elles sont souvent entourées, soit de marais impraticables, soit de terres défrichées, et il se trouve actuellement peu d'endroits qui réunissent les conditions nécessaires pour l'exercice de ce vol; aussi n'y a-t-il peut être aucune contrée de l'Europe qui offre sous ce rapport autant d'avantages que la Hollande. On ne doit donc pas s'étonner que durant la saison de la chasse ce pays soit le rendez-vous d'un grand nombre d'amateurs anglais, français, allemands ou d'autres étrangers qui viennent y jouir d'un spectacle qu'ils chercheraient en vain à se procurer dans leur propre pays. La grande héronnière qui existe en Hollande, se trouve au milieu des vastes bruyères qui environnent le château royal du Loo,

situé dans la province de Gueldre. Elle sert de retraite, en été, à une multitude de hérons dont le nombre s'élève probablement à plus de mille paires. Se rendant tous les jours, pour aller à la pêche du poisson, sur les bords du Zuiderzée, de l'Yssel et de ses affluents, du Rhin, les hérons retournent l'après-midi, de leurs courses dont la distance s'élève souvent jusqu'à quatre ou cinq lieues, vers le lieu de leur retraite; c'est alors que l'on peut, en se plaçant avec les faucons de la sorte que l'on intercepte pour ainsi dire leur passage, prendre tous les jours, pendant la saison de la chasse, six à huit hérons et davantage, selon les circonstances et le nombre de faucons dont on peut disposer. Cette saison de la chasse commence ordinairement au mois de Juin, quand les jeunes hérons sont parvenus au terme de leur croissance, et elle dure jusque vers la fin du mois de Juillet, comme étant l'époque à laquelle les faucons entrent en mue. Le lieu que l'on choisit pour attendre les hérons, varie suivant la direction du vent; car il est essentiel, par des raisons que nous développerons plus tard, de se placer toujours sous le vent, ou, en d'autres termes, sur un point exposé au vent qui souffle du côté de la héronnière. Quant à la distance de la héronnière sur laquelle on se place, elle peut varier, suivant la nature du terrain, d'une demi-lieue à deux lieues et même davantage; et comme on choisit, par cette raison, certains lieux fixes pour exercer le vol, on y fait construire des cabanes destinées à recevoir, lorsqu'il tombe de la pluie, la société des chasseurs, les faucons et même les chevaux. Le temps convenable à l'exercice de cette chasse est l'après-midi, depuis quatre heures jusqu'au coucher du soleil. Les fauconniers et leurs aides montés à cheval et accompagnés des porte-cages se rendent d'avance sur les lieux pour attacher les faucons par le moyen de la longe à des fourchettes de bois fichées dans le sol et

1) Il résulte d'un passage de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, livre II, chap. 2, p. 74, qu'il n'a jamais employé l'aigle pour la chasse. Guillaume Tardif, première partie, chap. 2, p. 45, ne paraît faire mention de la chasse à l'aigle que d'après les indications des Économistes arabes. On lit relativement à l'aigle, dans le Recueil des oiseaux de proie, p. 104 et 105: «Et si ce n'étoit qu'elle est si hardie à porter sur le poing jet de voy elle est aussi grande et aussi qu'elle est difficile à apprivoiser du usage, l'un en seroit surpris aux Économistes des Princes plus qu'en se fait. De Thon, Récréation, livre 1, p. 12, quant à ce qu'on France on ne fait jamais usage de l'aigle pour la chasse. Les Économistes n'ont jamais vu d'aigle, mais il paraît que l'on a fait récemment des essais avec l'aigle royal en

Angleterre. On trouve à ce sujet dans un écrit périodique anglais, la notice suivante: «Le capitaine Gower, de Buckden, dans le comté de Huntingdon, possède actuellement un bel individu de l'aigle royal, qu'il a obtenu lui-même pour le vol du lièvre et du lapin.» Voir le «Naturalist du mois de Mai, année 1852. — 2) Géométrie, liv. 1, cap. 11, p. 345, et Recueil des oiseaux de proie, p. 104. — 3) «La haute volerie de héron et du milan doit être le premier rang; ainsi est-ce le vol royal.» D'Arnaud, livre 4^e, chap. 2^e, p. 278. — 4) Il paraît que les anciens Économistes étaient du même avis. De Francfort, livre 1, chap. 13, p. 2, dit à cet égard: «Quant à la volerie de Héron, comme Buckden dit que c'est le plus noble de toutes.»